

## Le 29 septembre 2020

Session extraordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge le vingt-neuvième jour du mois de septembre 2020 à 17h00, suite à un avis publié par la secrétaire trésorière sur le site web et aux endroits d'affichage autorisés par le Conseil.

Sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Micheline Dufour, Ginette Simard Gendreau, Jean-Pierre Morlot, Roger Santerre et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant quorum.

La directrice générale et secrétaire trésorière Suzanne Marcoux est présente.

Le maire ouvre la séance à 17h00.

**140-20**

**Adoption de l'ordre du jour**

Proposé par Ginette Simard Gendreau

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

**\*ADOPTÉ\***

**141-20**

**Entente hors Cour concernant la poursuite judiciaire du site de traitement des eaux usées (Cour supérieure no 455-17-001215-177)**

Considérant la poursuite judiciaire de la Municipalité à la Cour supérieure portant le numéro 455-17-001215-177, concernant le site de traitement des eaux usées;

Considérant que les parties, demanderesse et défendeurs, ont participé à une conférence de règlement à l'amiable, le 21 septembre 2020, au Palais de justice de Granby;

Il est proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Carole Dansereau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ :

Que les membres du Conseil acceptent le règlement hors Cour, concernant le dossier de poursuite judiciaire de la Cour Supérieure portant le numéro 455-17-001215-177.

**\*ADOPTÉ\***

La levée de l'assemblée est demandée par Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault à 17:05.

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Suzanne Marcoux  
Secrétaire-trésorière